

Fonds d'investissement climatiques

PLAN D'INVESTISSEMENT

AU TITRE DU PPCR

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS CLIMATIQUES (SPCR)

Samoa



Petit État insulaire en développement (PEID) situé dans le Pacifique Sud-Ouest, le Samoa est particulièrement vulnérable au changement climatique. Le risque croissant lié à la fréquence et à l'intensité grandissantes des dangers climatiques représente un obstacle de plus en plus sérieux à son développement économique. Les PEID sont particulièrement vulnérables du fait de leurs caractéristiques sociales, institutionnelles et économiques — faible taille, insécurité alimentaire et hydrique, économies d'échelle limitées et éloignement des marchés, dépendance vis-à-vis des importations alimentaires et combustibles, pauvreté et urbanisation croissante, écosystèmes fragiles et vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

L'un des principaux défis pour le Samoa est de veiller à ce que les impacts du changement climatique n'enrayent pas les progrès difficilement obtenus en matière de développement. Cet aspect est particulièrement important dans le cas des communautés isolées, des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes handicapées.

Le Samoa utilisera les ressources disponibles dans le cadre du Programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) pour élaborer et mettre en œuvre un Programme stratégique pilote de protection contre les chocs climatiques (SPCR). Le SPCR accorde la priorité aux investissements axés sur le remplacement des interventions reposant sur des projets par une approche-programme plus vaste destinée à renforcer la résistance.

Le programme régional du Pacifique permettra au Samoa de faire le lien avec le volet d'activités régional tout en bénéficiant de leur appui. Les activités du volet régional ayant des éléments communs avec le programme stratégique national du Samoa sont les suivants :

FINANCEMENT DU SPCR DESTINÉ AU SAMOA

Financement du PPCR :
25 millions de dollars

Tous les investissements du PPCR destinés au Samoa sont fournis sous forme de subventions.

Cofinancement estimé :
14,6 millions de dollars

Statut : Le SPCR du Samoa a été approuvé en mars 2011

Le plan d'investissement a été élaboré pour que le Samoa puisse résister à moyen et long termes aux chocs climatiques, sur la base d'autres instruments de politique et de planification. Il a été préparé dans le cadre de processus inclusifs auxquels ont participé toutes les parties concernées, notamment les femmes et les communautés les plus vulnérables.

M. Lavea,
Directeur du ministère
des Finances

LE SAMOA FAIT PARTIE DU PROGRAMME PILOTE RÉGIONAL DU PACIFIQUE

Le volet d'activités régional aura des retombées positives sur tous les pays insulaires du Pacifique et sera exécuté en collaboration étroite avec les membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique. Le cadre régional promouvra la transposition à grande échelle des bonnes pratiques, la mobilisation des investissements ainsi que le suivi et la diffusion des enseignements retenus.

Le volet d'activités régional a été mis en place car tous les pays et la région dans son ensemble sont fortement vulnérables au changement climatique et sont confrontés à divers obstacles pour gérer les risques climatiques, que les pays ont du mal à surmonter de manière indépendante.

Septembre 2011

- Assistance d'experts en vue de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques et plans nationaux ;
- Identification de programmes pilotes ; et
- Renforcement des capacités des pays insulaires du Pacifique à exploiter et gérer les ressources sur le changement climatique.

Le SPCR du Samoa comprend trois initiatives prioritaires dont le renforcement des principales infrastructures ainsi que l'assistance technique.

Projet d'investissement 1 : Amélioration de la résistance de la route de la côte ouest (entre Apia et l'aéroport) aux chocs climatiques

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

Ce projet permettra de mettre la route de la côte ouest à l'épreuve du climat et de préparer un programme national d'amélioration du réseau routier samoan.

Principaux résultats : Augmentation de la résistance des infrastructures routières de la côte ouest aux phénomènes météorologiques extrêmes ; amélioration des conditions pour tous les usagers de la route ; réduction des coûts d'entretien.

Projet d'investissement 2 : Amélioration de la résistance des ressources et communautés côtières aux chocs climatiques

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

Ce projet comprend trois grands volets :

- Mise en œuvre de plans de gestion des menaces liées au climat et aux catastrophes ;
- Gestion des connaissances ; et
- Soutien aux organisations de la société civile.

Principaux résultats : Réduction de la vulnérabilité et amélioration de la capacité des systèmes naturels et des communautés côtières à absorber les impacts associés au changement climatique et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Volet d'assistance technique :

(BMD participant à la mise en œuvre : Banque mondiale)

L'assistance technique répondra aux besoins à plusieurs niveaux. Ce volet fait spécifiquement référence à l'assistance liée à la mise en place, pour le Samoa, d'un fonds d'affectation spéciale pour l'environnement qui fournira des petites subventions aux communautés locales en vue de la mise en œuvre d'activités d'adaptation.

Principal résultat : Création d'un fonds d'affectation spéciale pour l'environnement destiné au Samoa.

Qu'est-ce que le PPCR ?

Le PPCR est un programme qui relève du Fonds climatique d'investissement stratégique, créé pour mettre en œuvre, à titre d'expérimentation et de démonstration, des solutions permettant d'intégrer le risque climatique et la résistance aux chocs climatiques dans les processus fondamentaux de planification du développement des pays en développement et les actions associées. Le PPCR dispose d'un milliard de dollars fournis par l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni.

Il compte neuf projets pilotes nationaux (Bangladesh, Bolivie, Cambodge, Mozambique, Népal, Niger, Tadjikistan, Yémen et Zambie) et deux projets pilotes régionaux (Caraïbes : Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Pacifique Sud : Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Tonga).

Onze SPCR ont été approuvés : Bangladesh, Niger, Tadjikistan, Cambodge, Mozambique, Népal, Zambie ; programme régional des Caraïbes : Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie ; programme régional du Pacifique : Samoa.

Photos : Valery Shanin